

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 novembre 2011

DCM N° 11-11-09

Objet : Soutien apporté à des Actions Citoyennes.

Rapporteur : Mme SALLUSTI, Adjoint au Maire

La municipalité poursuit une dynamique visant à faciliter et favoriser l'engagement citoyen de ses administrés. Il s'agit notamment d'encourager et soutenir les actions ambitionnant de sensibiliser et réconcilier les citoyens, plus particulièrement les adolescents et jeunes adultes, avec certains enjeux publics, dont l'exercice du droit de vote. Il est par conséquent proposé de soutenir les projets suivants:

Soutien à un projet d'actions d'incitation au vote : la Fédération des MJC de Moselle initie un projet d'actions visant à mobiliser des moyens originaux à même d'encourager et de susciter une citoyenneté active des jeunes (au sens le plus large, de 12 à 30 ans). Ce projet s'appuie sur des outils innovants au service d'interventions diversifiées et originales sur une durée de deux ans : Théâtre de l'Invisible, conférences "gesticulées" sur l'engagement, interventions artistiques "décalées", débats sous des formes innovantes (débats mouvants, ateliers de désintoxication du langage), animations "porteurs de parole", création de supports de communication. Ces outils pourront être complétés par d'autres qui émergeraient en cours de projet. Ils feront l'objet de critères d'évaluation réguliers.

Subvention allouée : 7.500 €

Lancement officiel d'un concours autour de la citoyenneté européenne : la ligue des Droits de l'Homme propose un concours ouvert aux jeunes adultes, âgés de 18 à 25 ans, dont l'objectif est de proposer des nouvelles formes d'exercice de démocratie locale permettant la participation de tous à la vie de la cité. La municipalité souhaite soutenir et suivre ce projet qui sera mis en œuvre durant le premier semestre 2012.

Subvention allouée : 4.000 €

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et des Affaires Economiques entendue,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 janvier 2011 portant adoption d'un règlement d'octroi de subventions aux actions citoyennes

CONSIDERANT la volonté de la municipalité de faire de la participation citoyenne de tous et du renforcement de la citoyenneté à Metz un axe majeur de son action

CONSIDERANT l'intérêt d'encourager et d'accompagner des actions, des projets et des partenariats visant à favoriser la participation citoyenne et l'apprentissage de la citoyenneté, le respect des différences qui participent à l'émergence d'une société plus juste et tolérante,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE** valider le principe d'une participation financière aux projets suivants :

*Fédération des MJC de Moselle

Soutien à un projet d'actions d'incitation au vote 7 500 €

*Ligue des Droits de l'Homme

Lancement officiel d'un concours autour de la citoyenneté européenne 4 000 €

Soit une participation financière totale de 11.500,00 euros disponible au budget de l'exercice en cours

- **D'**autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent aux projets citoyens concernés

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Patricia SALLUSTI,
Adjoint au Maire en charge de la Citoyenneté,
de la Démocratie Participative et des Mairies
de Quartiers

Service à l'origine de la DCM : Direction du Pôle Citoyenneté, démocratie participative et politique de la ville

Commissions : FINANCES

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 48

Absents : 7

Dont excusés : 7

Décision : ADOPTÉE A LA MAJORITÉ